



BULLETIN EXPRESS

HIVER 2015

L'hôpital chinois à vendre, revendiquons la suspension de l'appel d'offre d'achat! *Par Véronique Houle*

Vous reconnaissez cet immeuble? C'est un emblème à Villeray, l'ancien hôpital chinois situé au coin St-Denis et Faillon! Cet immeuble est à vendre par le biais d'un appel d'offre d'achat depuis le 31 octobre dernier par la Corporation de l'hôpital chinois, propriétaire du bâtiment. Pendant plusieurs années, nous n'avons pas connu les intentions de la Corporation et voilà que nous avons jusqu'au 15 janvier pour déposer un projet d'achat. Bloquée par l'appel d'offre, il est difficile pour la communauté villeroise de s'organiser.

Tout de même, les groupes du quartier, organismes communautaires, groupes œuvrant en au niveau de la culture et de l'économie sociale ont déposé un projet concerté dans une conférence de presse le 3 décembre dernier devant l'hôpital chinois. L'ALV a joint sa voix aux groupes du quartier pour avoir des logements sociaux et éviter que ce projet devienne des condos. Les revendications principales du projet :

- la suspension de l'appel d'offre d'achat par la Corporation de l'hôpital chinois;
- l'appui de l'arrondissement et des éluEs pour le projet;
- un projet par et pour la communauté.

En date du 8 décembre, nous avons appris que la Corporation de l'hôpital chinois reporte son appel d'offre plus tard à cause des pressions des organismes communautaires de Villeray. L'ALV forme un groupe de requérantEs pour le projet, c'est un rendez-vous! Joignez-vous à l'assemblée d'information sur l'hôpital chinois jeudi le 8 janvier 18h, local 212 du Centre Lajeunesse! Inscription au 514-270-6703. Continuons le combat!

TROVEP, journée de réflexion sur l'austérité *Par Julie Boisvert*

Mercredi le 26 novembre dernier avait lieu la journée de réflexion citoyenne de la Trovep au Centre St-Pierre. Plus de 120 militantEs de tous les milieux étaient rassemblés. La journée avait pour but de mieux comprendre les politiques austères et de trouver des stratégies de résistance.

Pour ce faire, plusieurs panélistes étaient invités à définir l'austérité et traduire leurs impacts sur les divers pans de la société. Pierre Valois du centre de formation populaire a présenté avec humour un historique des compressions budgétaires au Québec. Bertrand Schepper, de l'IRIS, a vulgarisé l'application des mesures d'austérité sur l'économie.

Lyse Cloutier de la Table régionale des Centres de Femmes Montréal-Laval, Bruno Massé du regroupement des groupes écologistes du Québec, Dominique Daigneault du Conseil Central CSN et Jean-Yves Joannette de la TROVEP expliquaient comment l'austérité affectera chacun des mouvements. La diversité des milieux prouve que peu de gens seront épargnés et que dans ce contexte, il est préférable de s'unir.

Des ateliers alternaient avec les panels. Le premier consistait à écrire une mesure d'austérité et ses conséquences sur des vieilles tuiles de plancher en vue de les envoyer aux ministres. Le deuxième portait sur les différentes stratégies de lutte contre l'austérité. Les participantEs ont développé des moyens d'action et de mobilisation aux niveaux local et provincial : s'allier avec les assemblées populaires autonomes de quartier, créer des capsules vidéos à diffuser sur les réseaux sociaux, faire des perturbations économiques, faire des manifestations mensuelles, simuler un procès populaire, occuper des bureaux, ressortir les casseroles...

Si le portrait s'annonce sombre, l'inspiration et la solidarité seront les fleurs d'un printemps prochain.

L'austérité chez nous ... et la riposte !

Par Maria Stuart

Comme vous savez trop bien, le gouvernement actuel tente d'imposer un rouleau compresseur qui s'appelle « l'austérité » et qui vise à réduire les services publics, les salaires et retraites des salariéEs et les aides aux personnes dans le besoin, que ce soit le logement social, les prestations sociales et les subventions aux organismes communautaires, y compris notre association. Les gouvernements ici et ailleurs prétendent que ces mesures sont nécessaires pour assainir les finances publiques, bien que plusieurs études démontrent le contraire.

Les groupes communautaires lancent également un cri du cœur pour demander au gouvernement de cesser les compressions. Actuellement, l'ALV reçoit le minimum du gouvernement provincial, ce qui permet de payer un poste, mais il devrait y avoir trois travailleurs-euses pour que l'organisme fonctionne bien.

Ces politiques imposent en outre une centralisation accrue des réseaux de la santé et de l'éducation. Par exemple, les élèves de Villeray ou de la Petite-Patrie ne pourront pas fréquenter une école de l'autre côté de Jean-Talon. Et naturellement, elles laisseront une plus grande place à la privatisation et aux copains du régime.

Il y a eu plusieurs actions et mobilisations contre cette politique antisociale. La plus grande jusqu'à maintenant a été la grande manifestation du 29 novembre à Montréal, à Québec et dans toutes les régions du Québec, avec de dizaines de milliers de participantEs. Mais il y a aussi une foule de petites actions de refus de cette attaque en règle, de la part de syndicats, d'associations populaires et de mouvements sociaux. L'austérité n'est pas une fatalité – il faut continuer de s'y opposer et ne pas se laisser passer un sapin – même au temps des Fêtes!

Petit vidéo sur l'austérité : <https://www.youtube.com/watch?v=gOWkCQYltKg>

Manif Halloween : <https://www.youtube.com/watch?v=Fy4F4j0D6tQ#t=259> Les Alter Citoyens

Nouveaux greffiers spéciaux à la Régie du logement

Par *Viateur Boutot*

Le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, a nommé quatre greffiers spéciaux à la Régie du logement, le 8 septembre 2014. Est-ce une bonne nouvelle pour les locataires ?

Le ministre prétend que cet ajout de greffiers – aux 42 régisseurs de la Régie et aux quatre greffiers spéciaux qui entendent exclusivement les causes en fixation de loyer – permettra de réduire les délais d'audience. Pourtant, ne soyons pas dupes. Les greffiers supplémentaires auront pour tâche d'entendre, à Montréal, Laval et Longueuil les demandes non contestées de recouvrement de loyer et de résiliation de bail pour non-paiement.

Alors que le ministre Moreau estime que les récentes nominations auront pour effet de réduire les délais d'audience des autres causes civiles, actuellement, le délai moyen pour qu'une cause civile générale soit entendue devant la Régie est de 21 mois. Réagissant à l'ajout de nouveaux greffiers spéciaux, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a indiqué que le ministre Moreau avait tout simplement acquiescé aux demandes des associations de propriétaires. Le regroupement estime que le Gouvernement aurait plutôt dû s'attaquer aux longs délais imposés aux locataires aux prises avec des problèmes tels que la présence de vermine, de punaises ou de moisissure dans leur logement.

L'organisme estime en outre que l'effet prévisible de l'ajout de nouveaux greffiers spéciaux qui entendront certaines demandes en recouvrement de loyer sera de jeter plus rapidement des locataires à la rue.

Pour nous contacter :

Association des locataires de Villeray

7378 rue Lajeunesse, local 213

Heures d'ouverture: mardi et jeudi entre 13h30 et 16h30

Téléphone: 514-270-6703

alv@cooptel.qc.ca

www.locatairesdevilleray.com

Ont participé à la préparation de ce bulletin express:
Julie Boisvert, Viateur Boutot, Geneviève Breault,
Véronique Houle, Pierre Provençal, Charles Rainville,
Maria Stuart.